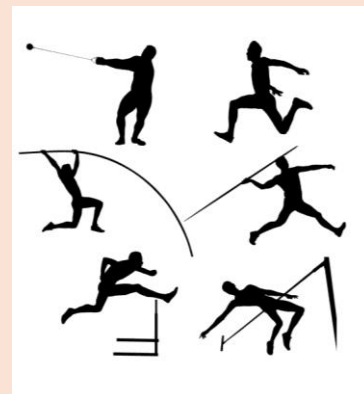


Championnat départemental d'Athlétisme BENJAMINS/ MINIMES



DATE & LIEU

- Mercredi 06 mai 2026 de 8h30 à 17h00
- Stade Michel Leconte – 22 bd Alexandre Millerand 44200 Nantes

HORAIRES (consulter la feuille ci-jointe)

DOCUMENTS UTILES

L'ensemble des documents est consultable sur le site internet de l'UGSEL 44 dans l'onglet « Athlétisme », rubrique « Documents utiles ».

- [Montée de barre HAUTEUR ET PERCHE B/M](#)
- [Minimas de qualification pour le régional d'athlétisme estival 2026](#)
- [Liste des établissements autorisés à s'engager en « Critérium Collège »](#)
- L'ensemble des tutos USPORT (suppressions, modifications...)

JURY

- Le responsable du Jury se réserve le droit de ne pas accepter ou de disqualifier les athlètes qui ne présenteraient pas de jury. **Merci de communiquer le nom et prénom du jury adulte et des jeunes officiels avant 17h00 le lundi 04 mai 2026 à ugsel@ec44.fr.**
- Se munir du matériel nécessaire, en fonction de son affectation au jury : chronos, sous-mains personnels, stylos...
- Les engins de lancer et de mesure sont à récupérer à la chambre d'appel.
- Au terme du concours, veillez à rapporter la totalité du matériel à la chambre d'appel. Nous vous remercions de vous assurer du respect de ce matériel.
- **Après chaque épreuve, entourer la meilleure performance et la reporter dans la dernière case de la feuille de saisie du concours concerné. Apporter la feuille complète au secrétariat de compétition.**
- A l'issue de chaque concours, les médailles seront distribuées par le jury du concours.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont obligatoires sur USPORT avant le jeudi 30 avril 2026 à 16h30.

Tous les qualifiés individuels de district ont été automatiquement inscrits sur USPORT pour le département.

Vous devez **UNIQUEMENT** inscrire sur USPORT niveau **DÉPARTEMENTAL** :

- ✓ Vos individuels pour les épreuves qui n'étaient pas représentées sur les compétitions secteur (perche, marteau),
- ✓ Vos relais d'équipes qui se sont qualifiés aux secteurs,
- ✓ Vos QE acceptées par le Comité (n'oubliez pas de renseigner les performances sur USPORT au format indiqué dans l'encadré en haut de la liste des élèves à inscrire sur USPORT).

Vérifier attentivement la liste de vos élèves qualifiés et informer le Comité avant le jour de la compétition si vous avez connaissance de certaines absences.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

1. **BENJAMIN.E.S**

SAUT EN HAUTEUR :

- Une bande blanche de 50 cm de long sur 10 cm de large, partagera la zone d'impulsion en deux parties.
- Le sauteur devra sauter dans la zone côté course d'élan. L'objectif à atteindre est de sauter dans une zone pour retomber dans une autre zone. Ceci l'obligera à prendre des marques et il devrait y avoir moins de problèmes de sécurité.
- Il faut bien noter que mettre le pied sur le trait blanc ou au-delà, sera considéré comme un essai.

HAIES

	Distance	Nombre	Départ	Intervalle	Arrivée	Hauteur
Benjamines	50	5	11,50	7,50	8,50	0,65
Benjamins	50	5	11,50	7,50	8,50	0,65

RELAIS : les zones de transmission 30m

2. **MINIMES**

HAIES

	Distance	Nombre	Départ	Intervalle	Arrivée	Hauteur
Minimes Filles	50	5	11,50	7,5	8,5	0,76
	80	8	12	8	12	0,76
	200	10	21,46	18,28	14,02	0,76
Minimes Garçons	80	8	12	8	6.00	0,84
	100	10	13	8,5	10,5	0,84
	200	10	21,46	18,28	14,02	0,76

RELAIS : les zones de transmission 30m

PARTICIPATIONS AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

4 épreuves individuelles maximum dont 2 courses au plus + 1 relais

MINIMAS DE QUALIFICATION AU RÉGIONAL

Se reporter au livret régional (page 32).

- **Championnat régional B/M : mercredi 20 mai 2026 à La Roche-sur-Yon (85)**
- **Championnat national B/M : 17 et 18 juin 2026 à Angers (49).**

QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES POUR LE RÉGIONAL

Disponibles sur le site internet de l'UGSEL44 (onglet athlétisme, rubrique « Documents essentiels »), elles doivent être remises à déposer au secrétariat de la compétition au plus tard le jour du championnat départemental. Elles seront transmises au responsable de la commission compétente.

Il faut impérativement indiquer : nom et prénom – établissement - catégorie - performance et motif.

Championnat par équipes

ATTENTION : avec l'inscription d'une équipe, il faut impérativement indiquer le nom d'un juge élève.

Sans sa présence, l'équipe ne pourra pas participer.

Aucune modification ne sera possible dès lors que les concours et les courses auront débutés.

Chaque jury donnera la performance à chaque participant et les résultats seront affichés à la fin de chaque épreuve au secrétariat de compétition.

Les minimas de qualifications individuelles ont été légèrement modifiés. Pour permettre à un maximum d'élèves de participer, il est fortement conseillé de composer des équipes complètes. Chaque équipe comptera ses points et vérifiera le total publié.

Règlement et composition des équipes à consulter sur le site Internet de l'UGSEL Nationale.

Rappel : Les collèges ayant moins de 400 élèves peuvent s'engager en « Critérium de France de collège ». Les équipes peuvent être composées de garçons, de filles ou de garçons et de filles.

RÈGLEMENT PARTICULIER PAR ÉQUIPE

1. COTATIONS (minimum 15 et maximum 18 + le relais)

	Obligatoires	Choix
* Courses : 5 à 6 cotations	2 dans 2 groupes différents	+ 3 à 4 cotations au choix
* Sauts : 5 à 6 cotations	2 dans 2 sauts différents	+ 3 à 4 cotations au choix
* Lancers : 5 à 6 cotations	2 dans 2 lancers différents	+ 3 à 4 cotations au choix
Relais : 1 cotation	2 tentatives possibles, quel que soit le résultat de la 1 ^{ère} tentative	
CLASSEMENT 15 cotations + le relais	6 cotations + relais	+ 9 meilleures cotations

*** 3 cotations maximum dans le même groupe de courses et dans la même épreuve de sauts et de lancers**

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE CRITÉRIUM DE France DE COLLÈGE

Un même athlète ne peut pas participer à 2 courses, 2 sauts ou 2 lancers.

Cotation relais :

- Si le relais est composé exclusivement de garçons, la cotation se fera à partir de la table BG ou MG,
- Si le relais est composé exclusivement de filles, la cotation se fera à partir de la table BF ou MF,
- Si le relais est mixte, la cotation se fera à partir de la table BG ou MG.

2. PARTICIPATION AUX ÉPREUVES

- Une équipe se compose de 5 au minimum et de 9 athlètes au maximum.
- 3 épreuves maximum par athlète, plus le relais.
- Les relayeurs doivent obligatoirement participer à au moins une épreuve individuelle du championnat par équipes

La participation aux épreuves n'est accessible que pour :

- ↳ Les élèves ayant réussi les minimas publiés sur le site,
- ↳ Les élèves ayant demandé des qualifications exceptionnelles,
- ↳ Les élèves participant au par équipe.

3. CLASSEMENT

Obtenu par l'addition des 6 cotations obligatoires, de la cotation du relais et des 9 autres meilleures cotations.

En cas d'égalité :

- La meilleure cotation des relais sera déterminante,
- En cas de nouvelles égalité : la meilleure 15^{ème} cotation, puis la meilleure 14^{ème} ...

4. RÉCOMPENSES

Des médailles récompenseront les 3 premiers de chaque épreuve individuelle et la 1^{ère} équipe de relais.

Pour les concours par équipe (critérium et classique), des tee-shirts seront remis aux athlètes de la 1^{ère} équipe.

Les récompenses seront remises à l'issue de chaque épreuve.

5. TENUE & DISCIPLINE

- ✓ Les responsables des élèves veilleront à ce que la tenue des athlètes soit adaptée à la pratique de l'athlétisme (**bermudas et caleçons interdits**).
- ✓ Les installations mises à disposition doivent être conservées propres et en bon état. **Chaque professeur présent doit veiller à l'application et au respect de ces consignes.**
- ✓ Si des problèmes de dégradations devaient être observés, l'UGSEL se réserve le droit d'avertir le Chef d'établissement des élèves concernés.